

La gestion actuelle de l'eau ne répond pas à l'accélération des changements climatiques !

L'eau est un bien commun primordial dont l'usage et le partage doivent **faire l'objet de concertations citoyennes larges**, qui s'inscrivent dans l'élaboration de projets communs à long terme.

Nous ne pensons pas qu'opposer les intérêts des uns contre ceux des autres soit profitable. Il est urgent de trouver des solutions communes permettant à la fois l'approvisionnement juste en eau potable, l'autonomie alimentaire et la rémunération correcte des agriculteurs et agricultrices, des loisirs et du tourisme respectueux de la nature, tout en garantissant la survie et la restauration des milieux naturels.

Protéger la biodiversité et garantir l'accès à l'eau aux populations nécessite des politiques publiques adaptées aux bouleversements climatiques en cours, qui s'accroissent. Au contraire, le plan eau national et les différents schémas d'irrigation locaux annoncés ces derniers mois continuent de nous mener dans le mur !



A contre courant des logiques de privatisation et d'accaparement, pour **éviter les conflits d'usage sur fond de guerre de l'eau**, nous proposons un ensemble de solutions concrètes, visant à démocratiser la gouvernance de l'eau.

RÉPONDRE AUX ENJEUX DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU NÉCESSITE DE :

- **Démocratiser la gouvernance de l'eau**, en accordant une place plus importante dans les espaces de gestion de l'eau aux citoyen·nes et associations environnementales.
- **Opter pour des solutions systémiques à long terme**, visant à restaurer le cycle de l'eau et la biodiversité, en privilégiant le rôle des sols (hydrologie et agriculture régénérative).
- **Financer massivement l'accompagnement et le développement de pratiques paysannes durables**, pour assurer des revenus corrects aux agriculteurs et agricultrices.
- **Prioriser l'accès à l'eau aux productions agricoles maraîchères et vivrières**, qui relocalisent l'alimentation et favorisent les emplois en agriculture.
- **Plafonner les volumes d'eau accordés** en fonction des productions, pour tout prélèvement d'eau existant, ou à venir en cas de pénurie.

DE L'EAU POUR TOUTES ET TOUS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN !

Trop d'eau dans le nord, manque d'eau dans le sud, des nappes phréatiques à sec, des agriculteurs et agricultrices en péril, des villages sans eau été comme hiver, le tout sur fond de pollution de notre eau potable...

Alors on fait quoi ? Des bassines ? Toujours plus d'irrigation pour les grandes monocultures ? On continue de privatiser l'eau ?

Ou on réfléchit à long terme et on change de modèle ?



Répartition des activités consommatrices d'eau en France



CONTRE L'ACCAPAREMENT DE L'EAU PAR DES INTÉRÊTS PRIVÉS ! POUR UNE RÉELLE DÉMOCRATIE AUTOUR DES USAGES DE L'EAU !

Pour lutter contre les projets du Département, inadaptés à l'accélération des changements climatiques, et contre la privatisation des ressources en eau, s'est créée en 2023 la **Coord'Eau 34**, qui réunit des collectifs de lutte, des citoyennes et citoyens et des organisations syndicales et politiques.

DES LUTTES LOCALES POUR RÉPONDRE À DES PROJETS RÉGIONAUX MAL ADAPTÉS

Chaque année, les territoires sont soumis à de plus en plus de restrictions des usages de l'eau, sur des périodes de plus en plus longues. Les sources se tarissent et le niveau des nappes phréatiques ne cesse de baisser. La situation en Catalogne et dans les Pyrénées Orientales est déjà catastrophique.

Dans l'Hérault, de nombreuses communes subissent des pénuries d'eau, à l'exemple de Courniou, dont l'eau potable est acheminée chaque semaine par camion citerne depuis l'été 2023.

Les pluies sont de plus en plus rares.

Les prélèvements sont supérieurs à ce que le milieu est capable d'offrir pour maintenir l'équilibre des écosystèmes. Des sommes d'argent public colossales sont dépensées depuis des années pour maintenir un système à bout de souffle au lieu de servir à accompagner sérieusement les changements de pratiques indispensables.

Projets du Département :

MEGA BASSINES ET MEGA PROFITS

La construction de 7 bassines est en cours d'étude sur les sites de Florensac, Pouzolles-Coulobres, Caussiniojols, Autignac et Magalas, d'une dimension de 10 à 15 ha (équivalent à 15 terrains de foot chacune).

L'argument « écolo » du Département consiste à répéter que les bassines seraient remplies en hiver avec l'eau du Rhône. Mais les expert-e-s annoncent une baisse de son débit d'environ 30% d'ici 2050... Sans compter l'évaporation : l'Espagne a misé largement sur les retenues. Elles sont désormais asséchées. Cela incite à la prudence !

Non rentabilité des bassines et endettement supplémentaire des exploitant-e-s déjà précaires.

50 à 80 % du coût d'investissement des bassines (300 millions d'euros) seraient couverts par des subventions publiques. Le coût d'exploitation du système d'irrigation serait à la charge des viticulteurs et viticultrices. Ces projets ne profiteront donc qu'à une minorité.

MINERVE

En pleine alerte canicule, des coupures d'eau de 8h à 17h ont concernées 15 communes du Minervois, entre le 23 et 28 août 2023. Deux bouteilles par personne et par jour ont été mises à disposition par les communes.

CRUZY

Lors des vendanges, deux semi-remorques ont acheminé chaque jour de l'eau du 15 août au 15 septembre 2023 pour ne pas assécher la source de la commune.

USINE D'EMBOUTEILLAGE À MONTAGNAC

A Montagnac, le groupe Sources Alma (Cristaline) souhaite rénover un forage de 1.500 m de profondeur, financé il y a 30 ans par l'Europe, afin d'alimenter une usine d'embouteillage.

L'entreprise d'embouteillage estime que 80 semi-remorques feraient des allers-retours chaque jour, de l'usine jusqu'aux dépôts en passant sur la départementale RD613, à Mèze notamment.

CAMPLONG

Le manque de pluie depuis deux ans a épuisé la source, de l'eau est acheminée par camion-citerne.

COURNIOU

Le hameau de Marthomis fait face à une pénurie d'eau depuis le mois d'août 2023. Le Département a organisé trois rotations de livraison d'eau par semaine.

RÉSEAU D'IRRIGATION 3SFM - CAPTER L'EAU DU SALAGOU

L'ASA (l'Association Syndicale Autorisée) du Canal de Gignac, qui prélève déjà l'eau du fleuve Hérault, veut accroître l'irrigation des vignes en forant sous la rivière Lergue, et grâce à l'eau du Salagou, déjà bien bas. Ce projet coûte d'ores et déjà 8M d'euros, dont 80% d'argent public, pour détourner l'eau, le tout en quasi catimini, sans volonté démocratique participative ni démarche écologique responsable.

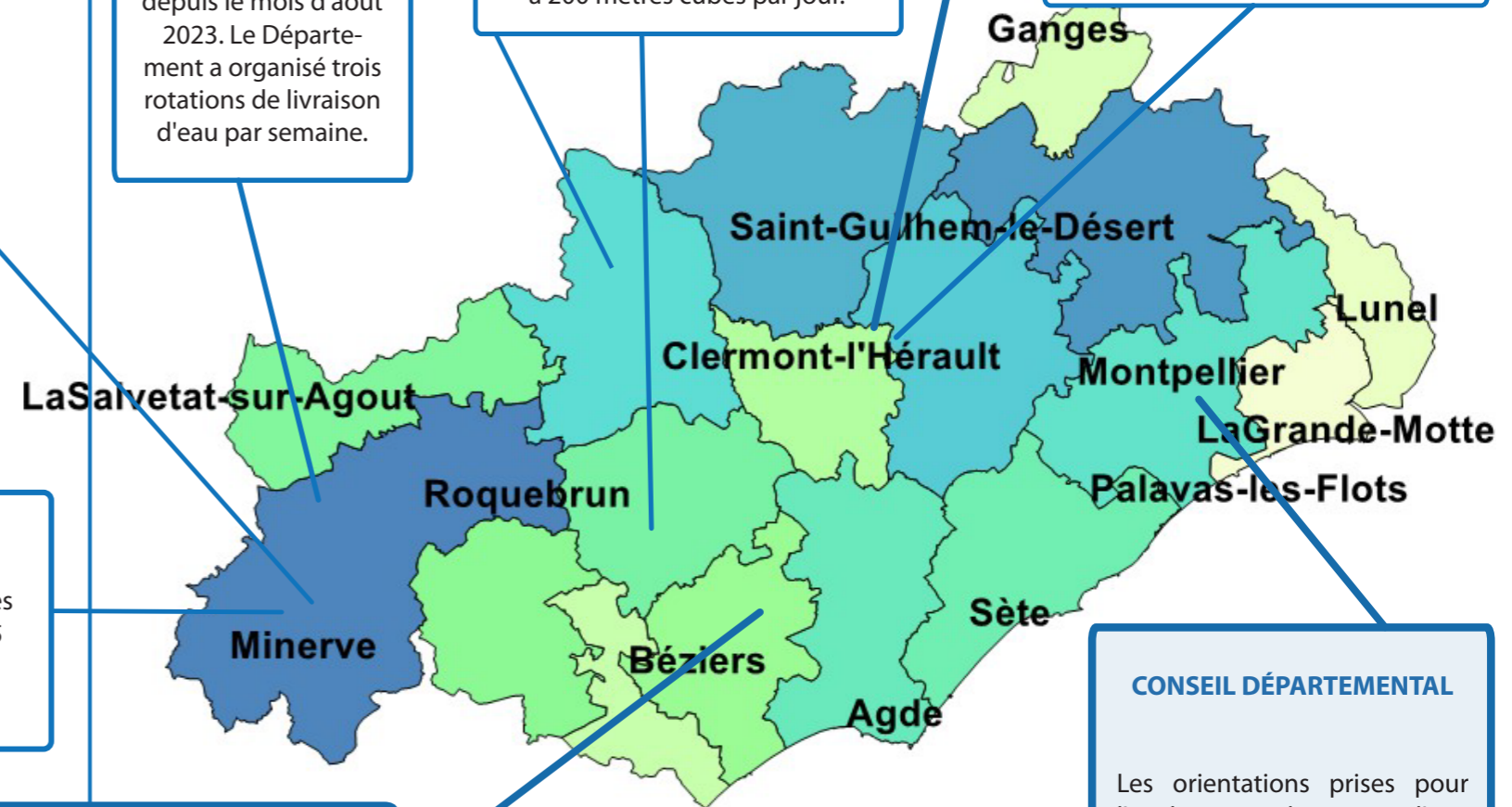
L'ASA de Gignac assure que les effets d'aucun autre projet pourraient se cumuler avec ceux de la création du réseau d'irrigation 3SFM, alors que 6 autres projets, concernant 23 communes, sont répertoriés dans un rayon de 15 km² autour de Brignac. Chaque projet se destine à l'irrigation de la vigne et, au total, la surface totale cumulée avoisine les 3000 hectares, nécessitant 3 millions de m³/an, pour un coût total de 30 millions d'euros.

CESSENON-SUR-ORB

Coupure d'eau potable une dizaine de jours fin juillet, en raison d'un déficit en eau de 150 à 200 mètres cubes par jour.

SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS

Eau polluée – Coupure d'eau en octobre-novembre 2023, une crise de six semaines à 300 000 euros.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Les orientations prises pour l'exploitation des cours d'eau et des nappes, et le déploiement de l'irrigation de la viticulture sont des sujets dont se sentent exclu-e-s les citoyens et citoyennes, mais aussi les associations de défense de l'environnement en matière d'information et plus encore de concertation. L'eau est un enjeu démocratique.

OCCITANIE

Alerte sur la présence de « polluants éternels » (PFAS) dans l'eau du territoire, des composés chimiques utilisés par l'agriculture intensive. Les ventes de pesticides PFAS ont triplé depuis 2008.